



Mon ancien propriétaire me demande de l'argent

Par **saralex**, le 19/08/2014 à 22:02

Bonjour,

Pour ma part, j'ai loué un studio de 37m2 pendant un an, refait à neuf ... enfin presque. Dans un premier temps, le logement m'a été livré un mois après la date prévue; De plus, voulant être arrangeante avec mon propriétaire, je signe un bail meublé car il me dit que ça l'arrange pour ses impôts et que ça ne change rien pour moi (FAUX: moins de CAF et taxe d'habitation plus importante). Pour finir, il me demande 2 mois de dépôt de garantie que je lui donne en échange du non encaissement de celui ci si il n'y en a pas besoin.

Bon, tout ce qui était dans le logements m'appartenait, mis à part une cuisine équipée, un chauffage électrique et une télévision. Autant dire aussi que les travaux ont perduré tout au long de mon bail, que je sois là ou non. Je n'ai jamais eu de quittance de loyer.

A mon départ, mon propriétaire me fait remarquer le plan de travail de la cuisine gonflé sur quelques millimètres, réparé par mes soins, mastiqué, quasi invisible. Ce plan de travail qui était très abimé sur le dessous de par une mauvaise pose puis une dépose. Il joue donc de moi pour le changer, encore en voulant être arrangeante je lui propose alors de lui rembourser juste la moitié et il accepte. De là il note sur l'état des lieux " arrangement avec la locataire" mais ne m'envoie jamais son adresse afin que je puisse lui adresser un chèque. Aujourd'hui, 9 mois après il revient pour me demander ces 70 euros, en a_t_il le droit??